



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE N°2 POUR LA RÉVISION DU PROJET DE TERRITOIRE DU PAYS PÉRIGORD VERT

Présents :

Thérèse CHASSAIN (Communauté de Communes du Pays Thibérien)
Jean-Paul COUVY (Communauté de Communes Dronne et Belle ; Canton de Mareuil sur Belle)
Jeannik NADAL (Pays Périgord Vert ; Canton de Montagnier)
Marcel RESTOIN (Communauté de Communes du Haut-Périgord)
Francine BERNARD (Communauté de Communes du Haut-Périgord)
Charles LABROUSSE (Communauté de Communes Causses et Rivières en Périgord)
Bernard VAURIAC (Communauté de Communes du Pays de Jumilhac ; Parc Naturel Régional du Périgord-Limousin)
Vincent RENARD (Communauté de Communes du Pays de Jumilhac)
Jean-Marie LAPEYRE (Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais)
Pascal MECHINEAU (Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais ; Parc Naturel Régional du Périgord-Limousin)
Valérie CHAMOUTON, Joëlle REYTIER, Achille TSOUKAS et Dominique COULON (Conseil Général de la Dordogne)
Yves MARIAUD (SYMAGE)
Didier BAZINET (Canton de Verteillac)
Annick MAURUSSANE (MSA)
François GANIAYRE (Association Le Tri Cycle Enchanté)
Alain DIONNEAU (Conseil de Développement)
Kate MAILFERT (Commission Économie ; Conseil de Développement)
Jean-Jacques GENDREAU (Canton de Saint-Aulaye)
Didier GOURAUD (CESER)
Jean GANIAYRE (GAL Pays Périgord Vert ; Canton de Brantôme)
Marie MOULENES, Florent DELBOS, David BERGER, Cécile MENU, Vincent AROT et Valérie DUMAS (Pays Périgord Vert)

Excusés :

Laurence BEGUIN (Sous-Préfecture de l'arrondissement de Nontron)
Serge CABANNE (Conseil Régional d'Aquitaine)
Bertrand DENIS-PALEM (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)
Maité LAFON (Réseau des Fermes ouvertes en Périgord)
Bruno LAMONERIE (Communauté de Communes du Pays de Lanouaille)
Annie SEDAN (Canton d'Excideuil)

Objectifs de la réunion :

- Présentation et validation de la matrice AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces);
- Définition des nouveaux enjeux du territoire pour 2014-2020 ;
- Présentation d'éléments de cadrage des programmes de financement.

Pièces jointes :

- Résultats de l'enquête sur les enjeux du territoire auprès du grand public ;
- Matrice AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) présentée en séance.

Introduction :

En introduction, un point sur l'avancement de la démarche a été fait.

Durant le mois de juillet :

- Poursuite du travail sur le diagnostic de territoire,
- Rencontre d'acteurs du territoire pour le diagnostic qualitatif du Périgord Vert et le recueil de projets,
- Analyse du territoire à travers l'élaboration d'une matrice AFOM.

Durant le mois d'août :

- Définition et validation des nouveaux enjeux du territoire par le Comité de Pilotage,
- Définition de la nouvelle stratégie,
- Détermination des objectifs stratégiques et des objectifs opérationnels.

Ci-dessous, la liste des structures avec lesquelles il y a eu un entretien physique, par mail ou par téléphone :

Contacts	Structures
	Communauté de Communes Causses et Rivières en Périgord
	Communauté de Communes Dronne et Belle
	Communauté de Communes du Pays de Jumilhac-le-Grand
	Communauté de Communes du Pays de Lanouaille
	Communauté de Communes du Pays Ribéracois
	Communauté de Communes du Pays Thibérien
	Communauté de Communes du Haut-Périgord
	Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais
Isabelle ARNAUD	Chambre de Commerce et d'Industrie (24)

Didier GOURAUD Bertrand DENIS-PALEM	Chambre des Métiers et de l'Artisanat (24)
François GAUMET	Périgord Initiative
Jacques FAVREAU	Espace Économie Emploi Périgord Vert
Emmanuel MAZEAU	Espace Économie Emploi du Bassin de Thiviers
Sophie HEURTEBISE	Mission Locale du Ribéracois, Espace Économie Emploi du Ribéracois
Christine FRAUX	Mission Local du Haut-Périgord
Jean-Michel LALLIER	Mission Formation Emploi Nord Dordogne
Philippe BROUSSE	CRDA Isle Dronne Double
Patrick GENDRE Lucette DUBREUIL- LACHAUD	CRDA Thiviers Réseau des Fermes Ouvertes du Périgord
Fabrice CHATEAU Caroline POUJOL Marion PERSONNE	Parc Naturel Régional du Périgord-Limousin
Nicolas DUSSAUTOUR Catherine PUISARNAUD	Service Culture du Conseil Général (24)
Nelly NONY Georges HONORAT	Service Tourisme du Conseil Général (24)
Fabrice MATHIVET	Service Environnement du Conseil Général (24)
Guillaume PERAIS	Service des Sports du Conseil Général (24)
Jean-Claude NORBERT	SYMAGE
Gaëtan BOURDON	CPIE Périgord-Limousin
Auréliе FALEMPE	Association Le Tri Cycle Enchanté
Anne-Marie CONSEIL	Coordnatrice du Contrat Local de Santé
Philippe FAROUDJA	Médecin, Vice-Président des Maisons de Santé d'Aquitaine en Dordogne
Pascal MAZEAU	Kinésithérapeute, Président de l'ordre des kinésithérapeutes
Martine MORISSONNEAU	Centre Socio-Culturel Le Ruban Vert
François COSTE	Centre Socio-Culturel du Verteillacois
Olivier CHABREYROU	CIAS de Jumilhac
Hannah DURRANT Virginie GUINARD	Café Associatif Lézydéfuz
À venir	
	<i>Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye (rdv le 05/08)</i>
Céline FAILLY Stéphanie BOUTRY	<i>Service Habitat du Conseil Général (24) (rdv le 08/08)</i>

Présentation des principaux résultats de l'enquête sur les enjeux du territoire auprès du grand public :

Les résultats du questionnaire ont ensuite été présentés (**voir document ci-joint**).

L'analyse du territoire à travers la matrice AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) et une réflexion sur les nouveaux enjeux :

La matrice AFOM – synthétisant les éléments recueillis à ce jour – a été distribuée aux participants (voir document ci-joint).

Après une discussion autour de cette analyse, une liste d'enjeux a été proposée au Comité de Pilotage. Cette proposition a fait l'objet d'une hiérarchisation.

Points Enjeux

13	La préservation et la valorisation des ressources locales (eau, environnement, patrimoine, agriculture, artisanat, savoir-faire), l'économie circulaire
10	La création d'emplois / Le développement économique
9	Le captage du potentiel touristique du Périgord
7	L'accès au haut débit et très haut débit et au réseau de téléphonie mobile
6	L'installation et la succession des professionnels du territoire (professionnels de soins, chefs d'entreprise, chefs d'exploitation agricole)
4	Le développement de l'accès aux soins
4	La production d'énergies renouvelables et le développement des pratiques écologiques
3	Le maintien du tissu dense et diffus de micro-entreprises
3	L'organisation, la structuration et la professionnalisation du territoire et des acteurs sur le territoire
3	La mobilité des personnes et l'accessibilité au territoire
3	La dynamisation du tissu associatif en faveur du lien social et de l'attractivité du territoire
1	La mise en réseau des personnes, des structures et de l'information
1	Le développement d'une économie locale dont la valeur ajoutée reste sur le territoire
1	La préservation de l'environnement naturel de qualité du Périgord Vert
1	L'existence d'associations innovantes
1	L'amélioration du maillage d'équipements et de services à la population et la redynamisation des centres-bourgs
0	La promotion de l'image nature du Périgord Vert
0	La création de produits touristiques de qualité
0	L'élaboration de documents de planification et d'aménagement de l'espace

Ainsi, **des premières pistes de réflexion sont apparues** autour des thématiques suivantes :

- La préservation et la valorisation des ressources locales ;
- Le maintien et le développement du tissu économique local par l'installation et la succession des professionnels sur le territoire ;
- Une meilleure valorisation du potentiel touristique du Périgord ;
- L'accessibilité du territoire, dont l'accès au très haut débit.

Dans la discussion, sont ressortis **des éléments à ajouter** à ces premières pistes de réflexion sur les nouveaux enjeux du Périgord Vert.

Les échanges ont commencé sur la thématique des services. Il existerait des disparités territoriales en matière de structures d'accueil, notamment d'accueil enfance / jeunesse. Ce constat serait lié à un manque de professionnalisation et d'organisation des structures, ainsi qu'un manque d'emplois dans le secteur des services.

La discussion s'est poursuivie sur la thématique du logement et de l'habitat en lien avec les caractéristiques démographiques du territoire. En effet, un participant a signalé le besoin de mettre davantage en interaction la question du logement et le profil des habitants du territoire. Nouveaux arrivants et salariés par exemple n'ont pas les mêmes attentes. La thématique du logement et de l'habitat ne semble pas assez visible dans la matrice AFOM alors qu'il s'agit d'une problématique essentielle en Périgord Vert. Il y a notamment de nombreux logements insalubres sur le territoire. Par ailleurs, l'hébergement n'est pas en adéquation avec l'activité économique : là où il y a de l'emploi, il n'y a pas toujours de logement.

Les participants ont ensuite débattu sur la question du développement touristique du territoire. Le Périgord Vert doit être une zone réceptive au tourisme avec des hébergements touristiques de qualité et satisfaire de nouveaux besoins, par exemple en développant les vélo-routes avec des locations de vélos pour la clientèle familiale ou encore le tourisme équestre. Des produits touristiques seraient à développer. Pour un participant, les investissements en Périgord Noir doivent bénéficier au Périgord Vert en étant un territoire accueillant, en proposant des hébergements et en créant des prestations touristiques à destination des familles. Un autre participant a préconisé d'exister d'une autre façon que le Périgord Noir. Le Périgord Vert ne doit pas tout miser sur le tourisme pour se développer. La saisonnalité sur ce territoire est très forte, le tourisme n'est qu'une activité temporaire et cela peut avoir des conséquences négatives si le développement du territoire est uniquement tourné vers un développement touristique. Le tourisme doit être une activité complémentaire. Le Périgord Vert doit pouvoir accueillir, mais ne pas vouloir attirer à tout prix. Les participants se sont accordés sur le fait qu'il faut privilégier un tourisme familial.

D'autre part, la mobilité a été considérée comme un des problèmes majeurs du Périgord Vert. Dans le contexte de réforme territoriale avec la fusion de certaines régions, le territoire pourra à l'avenir être plus central, donc plus facile à vendre, notamment grâce aux projets Euro21 et au raccordement de la LGV en Dordogne. Un participant a fait remarquer que la proximité avec la gare TGV d'Angoulême est un atout pour le Périgord Vert.

Par ailleurs, une remarque a été faite sur la présence de formations professionnelles sur le territoire. Bien que nombreuses, elles semblent méconnues et peu visibles. Il s'agit là d'une véritable faiblesse puisque les habitants considèrent que la formation est une priorité en Périgord Vert.

La thématique de l'organisation territoriale a ensuite été abordée. Le manque de structuration et d'organisation des acteurs du territoire a été considéré comme une faiblesse, qui peut aussi être une opportunité par le développement de nouvelles coopérations entre les collectivités territoriales et de nouveaux partenaires. Le Pays pourrait se positionner comme un cadre commun sur un certain nombre de priorités. Cette problématique a été reliée à celle de la planification territoriale, notamment à la préoccupation des élus concernant les SCoT. Un participant a considéré qu'un raccourci avait été fait dans la matrice AFOM sur la nécessité de se doter de documents d'urbanisme du fait du phénomène de développement des maisons individuelles qui viderait les centres-bourgs. Or, il s'agit là d'un problème bien plus global qui concerne le mitage urbain en général. D'autre part, pour un participant, le SCoT est considéré davantage comme une contrainte plutôt qu'une opportunité. En effet, cet outil

de planification amènerait à une concentration de l'habitat, des activités et des services dans les centres-bourgs. Or, le tissu rural composé de hameaux et de villages répartis sur l'ensemble du territoire est un élément identitaire du Périgord Vert. De plus, la gestion d'un SCoT sur plusieurs années et par plusieurs intercommunalités apparaît comme complexe.

Dans la matrice AFOM présentée en séance, concernant la thématique démographique, un participant a interpellé sur le fait que le vieillissement de la population n'est pas uniquement une faiblesse, mais constitue une réelle opportunité. Il semblerait qu'il faudrait développer l'économie présentielle en Périgord Vert. Une démarche exemplaire a été citée : le Pôle d'Excellence Rurale « Domotique et Santé » de Guéret (Creuse), qui a notamment mis en œuvre un Pack Domotique pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées. Développer l'économie du vieillissement représenterait un potentiel d'emplois pour le territoire. Cette problématique a été reliée à celle de l'habitat. Il y aurait une opportunité à rendre accessible les logements pour les personnes âgées. Le prix de l'immobilier, qui reste attractif, et des mises aux normes réalisées par les artisans locaux pourraient permettre aux retraités de se loger. Cela renvoie à la question du bien vieillir. Sur la thématique de l'habitat, des participants ont fait remarquer que les OPAH ont contribué à réduire le problème de vétusté des logements en Périgord Vert. Or, même si de plus en plus de personnes ont pu bénéficier des programmes de l'habitat, les restes à charge sont importants et des habitants continuent à se loger dans des maisons insalubres.

Globalement, la question du vieillissement de la population a été abordée à travers la création d'une économie présentielle et de l'enjeu que représente le maintien à domicile des personnes âgées. Un participant a ajouté que les retraités constituent des ressources humaines pour le territoire car ils participent à la vie locale, et a précisé qu'il faut différencier les retraités qui créent de la valeur ajoutée sur le territoire et qui sont bénévoles dans des associations, des retraités en fin de vie. Il faudrait pouvoir mener des actions différenciées. Toutefois, un autre participant a fait remarquer qu'il s'agit aussi d'une faiblesse du territoire que de faire appel aux retraités pour du bénévolat. Cela révèle une carence en matière de services.

Enfin, la discussion s'est poursuivie sur la question du vieillissement de la population liée à l'offre de santé en Périgord Vert. Un participant a fait remarquer que les Communautés de Communes ou les communes n'ont pas la compétence d'organiser l'offre de soins. L'échelle du Pays pourrait alors être pertinente sur cette question. En effet, le Pays doit s'engager sur ce que les intercommunalités ne peuvent pas faire, comme l'organisation et la structuration de l'accès aux soins. Un autre participant a ajouté que les politiques publiques ne sont pas suffisamment efficaces et que le *numerus clausus* constitue une véritable menace. De plus, le constat a été fait d'un certain mépris envers la médecine générale, ce qui freine les jeunes à exercer ce métier.

Les discussions se sont conclues sur les **principaux défis à prendre en compte** pour le Périgord Vert.

D'abord, un débat a eu lieu autour de la question de la prise en compte de toutes les problématiques du territoire par le Pays. Un participant a considéré que le projet de territoire du Pays Périgord Vert ne devait pas tout prendre en compte pour ne pas donner l'idée que le Pays peut tout résoudre. Un autre participant a fait remarquer qu'il est néanmoins important de relever tous les enjeux du territoire et de voir ensuite quelles structures ont les compétences pour y répondre et quels programmes de financement peuvent apporter des solutions.

Sont ressorties également des remarques sur la méthodologie. Un participant a interpellé sur le fait de ne pas confondre les enjeux et les objectifs, et qu'il est important d'articuler les thématiques entre elles afin d'obtenir des enjeux transversaux. Un autre participant a fait remarquer la nécessité de regrouper les enjeux qui ont été proposés par thématique pour renforcer la lisibilité des problématiques. Par ailleurs, une personne a déploré le fait que la démarche de révision du projet de territoire ne s'appuyait pas sur ce qui avait été réalisé en 2005 et a préconisé que le Pays devait analyser les compétences des différents acteurs du territoire.

Des défis ont émergé des débats. De manière globale, il existerait un enjeu de qualité pour le Périgord Vert, ce qui pourrait constituer un élément de différenciation du territoire. La qualité doit notamment se retrouver en matière d'habitat et d'offre d'hébergement touristique. De plus, il y aurait un enjeu culturel en Périgord Vert, permettant de favoriser le lien social et de renforcer l'attractivité du territoire. La culture et la formation sembleraient former un tout. Cela renverrait à la qualification des individus en général. Des enjeux, qui relèveraient d'un modèle de société alternatif au schéma de société actuel prédéfini, ne semblent pas assez être pris en compte. Il s'agit de la satisfaction des besoins en nourriture et en logement à travers, par exemple, le développement de l'agriculture paysanne et de l'éco-construction avec l'utilisation de matériaux locaux. L'économie circulaire apparaîtrait comme un enjeu important.

Les participants ont mis l'accent sur le lien entre le maintien des services, l'accès aux soins et la qualité des logements qui seraient des facteurs essentiels d'attractivité du territoire. Il y aurait aussi l'idée du maintien du tissu économique local basé sur les savoir-faire, mais aussi sur de l'innovation. Cela est en lien avec une préoccupation de plus en plus forte chez les acteurs du territoire : la question de la transmission du fait du vieillissement des professionnels. Les participants se sont accordés sur le fait que la question du vieillissement de la population doit être transversale à tous les enjeux. Ces défis sont en mettre en relation avec la question de la mobilité physique, de l'accès aux nouvelles technologies, du maintien du tissu associatif, ainsi que la valorisation des ressources locales, autant d'éléments sur lesquels baser le développement du Périgord Vert à l'avenir.

Des éléments de cadrage sur les programmes de financement :

Enfin, des éléments sur les prochains programmes de financement ont été présentés.

LE PROGRAMME LEADER

Candidature à déposer avant le **15 décembre** 2014

Thématique pré-sélectionnée : attractivité territoriale

Deuxième thématique transversale : transition écologique et énergétique

Nécessité de faire un projet de territoire, une analyse AFOM, de dégager des enjeux et des objectifs à traduire en fiches-actions

Importance de la complémentarité et de la cohérence avec le FEADER et les autres fonds, et les cofinanceurs

Taux d'intervention de 53 % - contreparties nationales

Partenariat public – privé : un GAL 50 % - 50 % avec triple quorum

FEADER affecté au territoire pour des objectifs précis : plus-value Leader à prouver, indicateurs, performance

Projets structurants (de 1 à 4) = 20 % de l'enveloppe (300 000 €)

- Capacité à fédérer, entraînement, effet démultiplicateur
- Rayonnement / attractivité, retombées économiques
- Un minimum de 400 000 € en coût total
- Portage par une intercommunalité

Coopération

LE CONTRAT DE COHÉSION AVEC LA RÉGION

Règlement voté en Région en octobre 2014 : cohérence, solidarité : signature CCDT début 2015, chacun son rythme

Territoires fragiles : droit commun + aides spécifiques

Contractualisation sur 5 ans (avenant possible au bout de 3 ans)

Seules les intercommunalités sont éligibles

Aides différenciées : 3 taux différents suivant le potentiel financier agrégé et l'effort fiscal agrégé

Les thématiques abordées :

- Axe 1 : Emploi, développement et diversification de l'économie locale : formation ; aides à la création / reprise / transmission ; ESS ; innovation pour les TPE ; commerce et artisanat (ciblé) ; circuits courts ; immobilier d'entreprises ; ZAE ;
 - Axe 2 : Cohésion et aménagement équilibré des territoires : performance énergétique des bâtiments ; santé (ingénierie + MPS) ; projets d'urbanisme (ingénierie SCoT, étude TBV, opérations du SRCE) ; habitat / logement ; culture / sport.
-
- Priorité transversale A – Jeunesse : logement, employabilité, services ;
 - Priorité transversale B – Ingénierie : développement économie générale (échelle Pays) + économie spécifique ; ingénierie expérimentale.

LE RÈGLEMENT D'INTERVENTION TOURISME

Rappel :

- Le développement économique et l'emploi ;
- Le renforcement de la solidarité ;
- La valorisation des espaces (littoral, rural, montagne, urbain) et des filières ;
- Le renouvellement de la structuration touristique des territoires (appel à projet territorial) :
projet commun :
 - La professionnalisation ;
 - La définition d'une stratégie numérique partagée du territoire ;
 - L'optimisation du fonctionnement des Offices de Tourisme ;
 - La modernisation des structures d'accueil touristique ;
 - Le renforcement des démarches collectives orientées vers la qualité.

En conclusion, les participants ont été remerciés de leur présence et de leur participation active.

Contact :

Valérie Dumas
Stagiaire Projet de territoire
Pays Périgord Vert
05 53 06 01 00
valerie.dumas@perigord-vert.com
[Rubrique projet de territoire](#)